

V/Réf. :
N/Réf. : 2018-025 – Linky Aube
Interlocuteur : Service Clients Linky - ☎ 0800 054 659

Objet : Interpellation collectif anti-Linky Troyes et Agglomération

Sainte-Savine, le 4 décembre 2018

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les conseiller municipaux,

Je me permets de venir vers vous, car il est possible que vous ayez été alertés par le collectif stop Linky Troyes et Agglomération vous informant que la société Enedis et ses partenaires de pose, ne respecteraient pas la norme NF C 14-100 lors de l'installation des compteurs Linky. Plus explicitement, le collectif pointe le fait que remplacer les compteurs à l'identique, peut amener Enedis et les entreprises de pose à remettre un compteur Linky sur le panneau en bois où était le précédent compteur.

Ce collectif avait attiré notre attention sur le sujet le 25 octobre 2018, et nous lui avons répondu. Nous tenons à vous rassurer sur le fait qu'Enedis respecte en tout point la norme.

Cette norme stipule effectivement, qu'il n'est pas possible de réaliser un nouveau branchement (pose de compteur incluse) sur un panneau en bois. Or dans le cas du remplacement des compteurs bleus par des compteurs Linky. Il n'y a pas un « nouveau branchement », **mais bien une modification du branchement**. Or la Norme n'oblige pas le remplacement du panneau pour les modifications de branchement.

Il y a donc bien une confusion dans l'interprétation de la norme NF C 14-100. Celle-ci concerne et s'applique uniquement aux nouveaux branchements.

Dans le cadre du remplacement d'un compteur sur un branchement existant, Enedis conserve donc le panneau comptage existant.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire qui vous serait utile.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux, en l'assurance de nos salutations distinguées.


Nathalie GOULLIN
Directeur territorial Aube Enedis

«Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.»

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en écrivant à l'adresse ci-dessus.

